

## Avis d'ébullition d'eau préventif sur tout le territoire de la Ville de Brossard

**Brossard, le 25 décembre 2015** – La Ville de Brossard informe ses citoyens qu'un avis d'ébullition préventif est en cours sur tout son territoire. Il est recommandé de faire bouillir l'eau durant une minute avant toute consommation, et ce, jusqu'à nouvel ordre. Cet avis a été décrété par la Ville de Longueuil qui assume la responsabilité de la production d'eau potable pour toutes les villes de l'agglomération ([voir communiqué, mise à jour](#)). La Ville de Saint-Lambert ainsi que l'arrondissement de Greenfield Park et le secteur LeMoynes sont aussi touchés par cet avis d'ébullition.

L'eau du robinet non bouillie peut être utilisée pour laver la vaisselle à l'eau chaude en s'assurant de bien l'assécher, laver les vêtements et prendre une douche ou un bain.

La ville tient à assurer les Brossardois qu'elle est en contact constant avec les responsables de la gestion de l'eau à la Ville de Longueuil afin de suivre l'évolution de la situation. Nous vous invitons à consulter régulièrement le site internet ainsi que la page Facebook et le fil Twitter de la Ville afin d'obtenir les plus récentes informations concernant cet avis d'ébullition. Un message a aussi été diffusé par le système d'alertes automatisées de la Ville. Les citoyens seront informés du retour à la normale par l'intermédiaire de ces moyens de communication.

– 30 –

Source : Direction des communications  
Ville de Brossard  
450 923-6311